



Monsieur LEROY Daniel
Président de l'ADECO
24 Grande Rue
55310 TRONVILLE EN BARROIS

Objet :
Dossier suivi par : Christian DACHELET
Tel. Direct : 03.29.83.30.45
Mail : c.dachelet@fdsea55.fr
Réf. :

Verdun, le 14 juin 2010

Monsieur le Président,

Suite à la parution de l'article intitulé « Pas un dogme mais un fait établi » dans la rubrique Le Forum de l'Est Républicain du 04 juin 2010, nous regrettons encore une fois les propos tenus, que nous jugeons disproportionnés et qui témoignent à nouveau de la méconnaissance de toutes les démarches entreprises par les agriculteurs en matière de réduction de l'impact environnemental de notre activité. D'autant que la France est l'un des pays les plus avancés en Europe.

De plus, nous constatons que cet article est la copie conforme d'un courrier sorti de son contexte initial, que vous aviez adressé il y a quelques mois à la FDSEA, suite à votre réunion sur les OGM à Vavincourt, et sur lequel nous avons déjà échangé lors de notre rencontre.

Le débat ne se résume pas à opposer les mauvais agriculteurs intensifs et les bons agriculteurs bio. S'il est vrai que les premiers utilisent des produits de santé végétale qui pour certains, et pas tous, ont un impact sur l'environnement, le professionnalisme des agriculteurs et la mise aux normes de leurs outils limitent les risques et surtout apportent une garantie sanitaire des denrées.

D'ailleurs, Hervé GUYOMARD, directeur de recherche à l'INRA, s'est exprimé à l'occasion de la première édition du SIAD (Salon international de l'agri-durable et du bio) à Agen le 3 juin. Il a évoqué les limites de l'agriculture bio et propose de soutenir l'agriculture durable. Ce n'est pas le seul à penser ainsi. C'est sans aucun doute une piste constructive, y compris pour des associations de consommateurs responsables.

Les agriculteurs appliquent en permanence de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement au fur et à mesure des avancées de la recherche et des solutions techniques qui leur sont proposées.

Concernant l'agriculture bio, certes l'impact environnemental est meilleur, toutefois, le bilan carbone est moins bon qu'en conventionnel. Les produits peuvent être confrontés à des problèmes sanitaires et il est évident que ce système, s'il se généralise amènera à consommer beaucoup de surface par exploitant.

Bref, on ne peut apporter comme vous le faites, des réponses simplistes à des questions complexes.

C'est pourquoi nous avons réagi aux propos de Monsieur AVRIL qui a menti, peut-être par ignorance, aux personnes présentes en prétendant que le maïs avait été jauni par des « pesticides » alors que ce dernier n'en avait pas reçu.